VOIRIE DE CONTOURNEMENT OUEST DES MILLES

2 - Enjeux environnementaux

Contraintes réglementaires environnementales

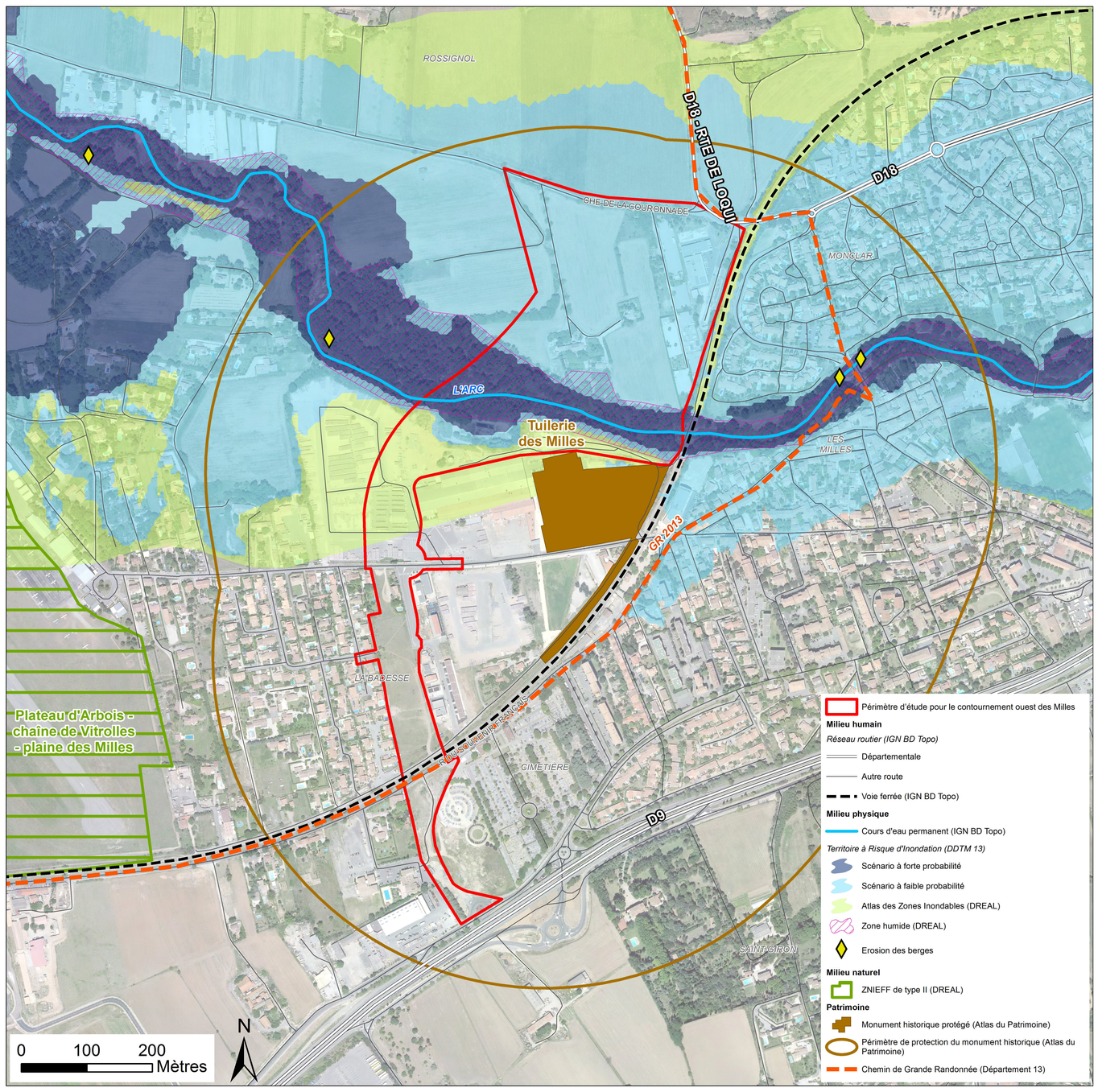

Le contexte local

Quartier de la Badesse (setec)

Mémorial Camp des Milles (setec)

Zone d'activité des Tuileries (setec)

Zone agricole au Nord (setec)

- **L'Arc**
  Un cours d'eau caractérisé par des risques d'inondation.
- **Mémorial du Camp des Milles**
  Ancien Camp d'internement et de déportation français. Monument historique classé avec périmètre de protection englobant la totalité de l'aire d'étude.
- **Aérodrome des Milles**
  A usage civil (tourisme, aviation d'affaires).
- **Quartier de la Badesse**
  Habitat pavillonnaire dense entre le chemin des Déportés et le chemin de la Badesse.
- **Tuilerie des Milles**
  Activités de stockage des anciennes tuileries.
- **Activités agricoles au Nord de l'Arc**
  Parcelles de grande taille en activité et inscrites au PLU.

Une ripisylve dense et de qualité (setec)

Martin pêcheur (GIPREB)

Un cadre de vie à préserver

Des études spécifiques sont en cours :
- Etudes acoustiques intégrant mesures sur site et modélisation acoustique du projet.
- Etudes «air et santé» intégrant mesures sur site et calcul d'incidence du projet.
- Etudes paysagères intégrant l'analyse du site puis la définition des aménagements.

Un milieu naturel riche et homogène

- Inventaire faune flore d'avril 2018 à avril 2019.
- Parcelles favorables à l'accueil de l'Outarde canepétière à l'extrémité Nord.
- L'Arc, corridor écologique bien préservé, avec forêt rivulaire dense.
- Vallée de l'Arc recensée comme zone humide.
- Zone d'accueil et de nidification pour de nombreuses espèces d'oiseaux protégées (Milan noir, Martin pêcheur, Hibou moyen Duc, Rollier d'europe…) et de mammifères (chiroptères).
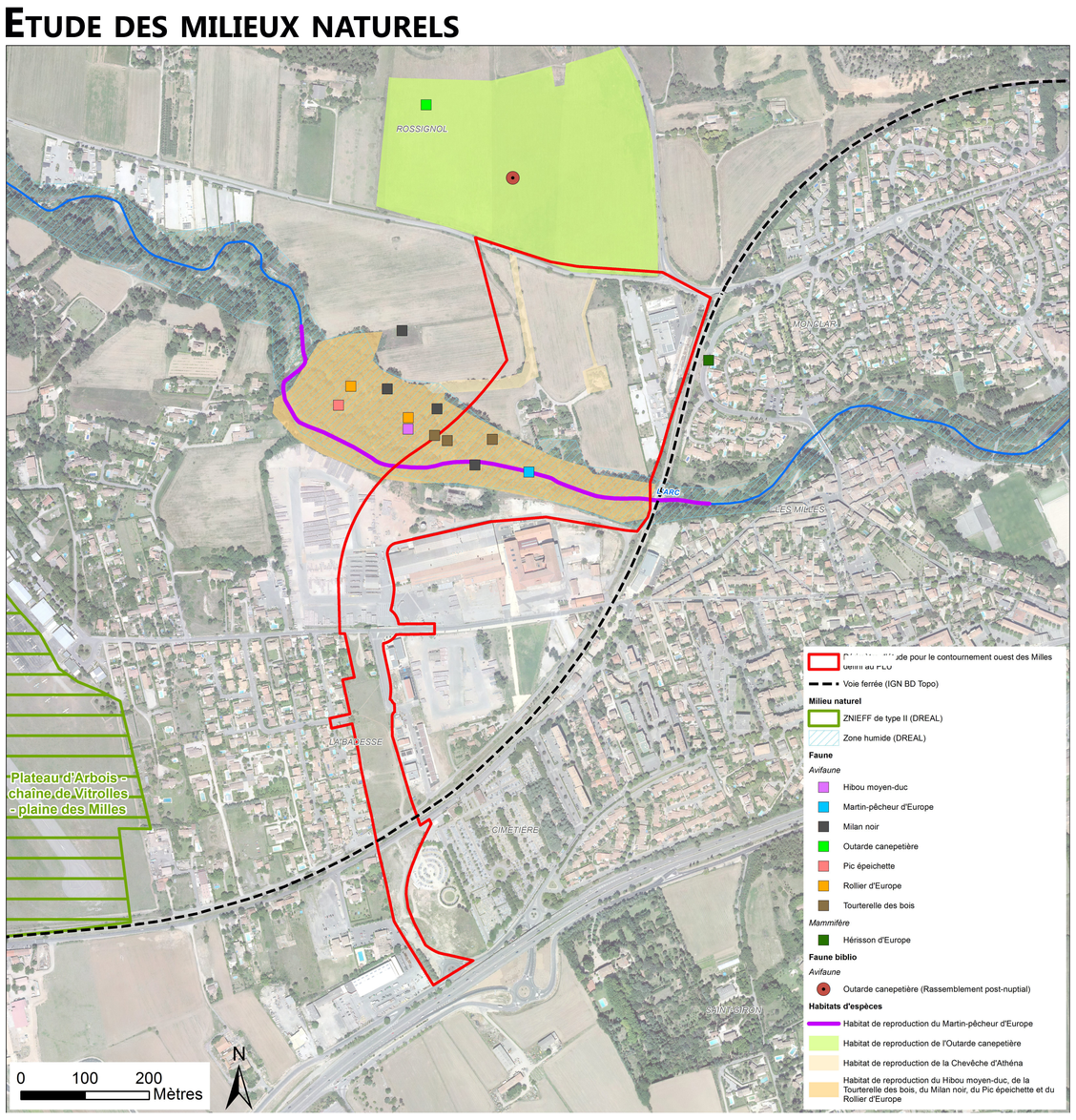
Etude des milieux naturels